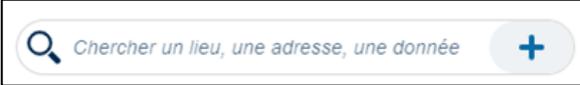
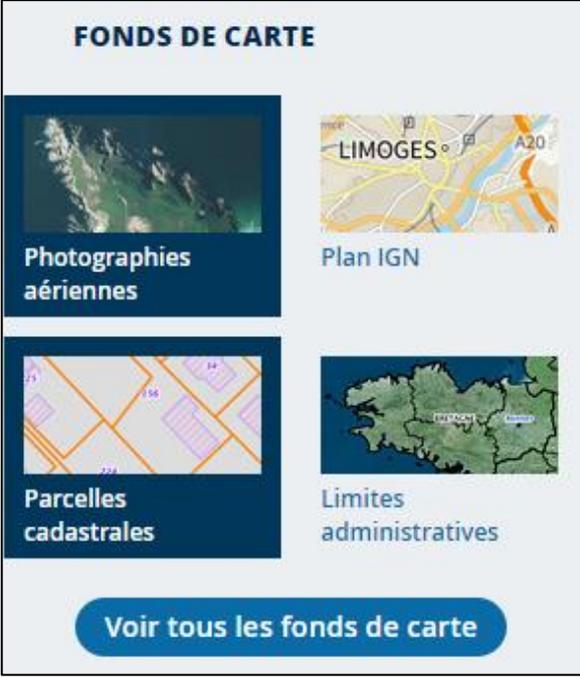


## GEOPORTAIL – MODE D'EMPLOI

Trouvez la section et le numéro de votre parcelle sur Géoportail :

<p>1) Indiquez le nom de votre commune dans l'encart situé en haut de la page</p>	
<p>2) Cliquez sur l'onglet « Cartes » situé en haut à gauche</p>	
<p>3) Dans la rubrique « Fonds de carte », sélectionnez la couche « Parcelles cadastrales » et « Photographies aériennes »</p>	
<p>4) Déplacez-vous sur la carte à l'aide de la souris pour repérer votre parcelle puis cliquez dessus pour voir apparaître les informations cadastrales relatives à cette dernière</p>	

5) A savoir :  
En cliquant sur l'onglet « Carte en cours »  
en haut à droite de l'écran, vous pouvez  
afficher ou masquer les cartes  
sélectionnées en cliquant sur l'œil :

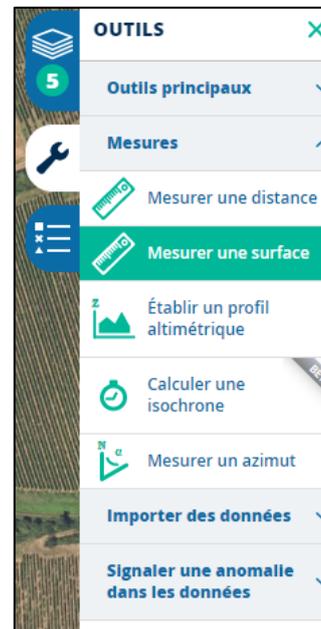


## Mesurez la surface de votre terrain :

1) Cliquez sur l'icône de la clé à molette situé en haut à droite pour ouvrir l'onglet « Outils »



2) Cliquez sur « Mesures » puis « Mesurer une surface »



3) Mesurez la surface de votre parcelle. Une fois terminée, cliquez de nouveau sur « Mesurer une surface »

